



Portrait régional.

Données Emploi-formation

Bretagne



2024.

Le FPETT met à votre disposition **une collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2024 sur votre territoire. Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

- **La 1^{ère} partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.**

Présentées en ETP (équivalents temps plein), les données permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et de le comparer aux autres secteurs.

- **La 2^{ème} partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.**

Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

- **La 3^{ème} partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.**

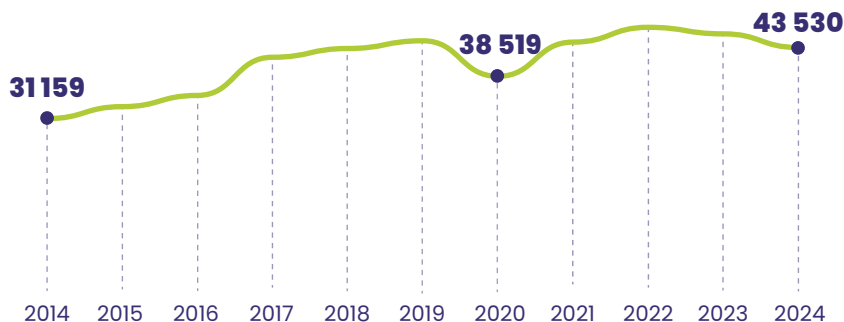
Les données présentent les parcours de formation et les profils d'apprenants, illustrant la manière dont le Travail Temporaire contribue au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.



En partenariat avec :
**OBSERVATOIRE DE
L'INTÉRIM ET
DU RECRUTEMENT**

Que pèse le travail temporaire en Bretagne ?

Évolution du volume d'emploi sur 10 ans. (SOURCE : DARES)
2014 - 2024 en ETP



Clé de lecture : en 2024, on recense **43 530 salariés intérimaires** en équivalent temps plein.

43 530 **SALARIÉS INTÉRIMAIRES**
en ETP en 2024
dont **3 716 CDI**

779 **AGENCES IMPLANTÉES**
sur le territoire en 2024

5,8 %
(SOURCE : DARES)
du nombre d'ETP total

6,0 %
taux de chômage en 2024

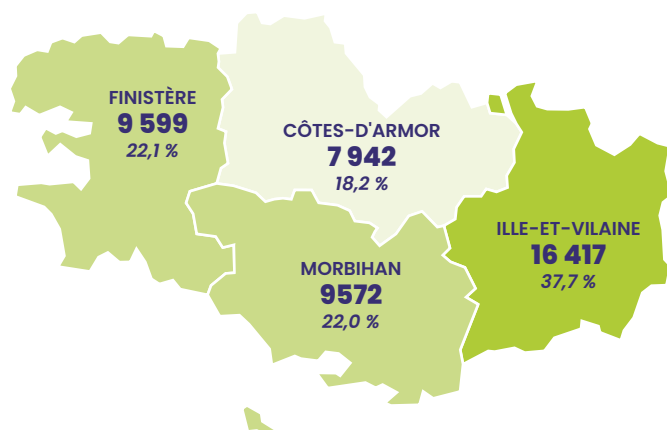
3,7 %
(SOURCE : INSEE)
taux de recours à l'intérim en 2022



QU'EST-CE QUE L'ETP ?

Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

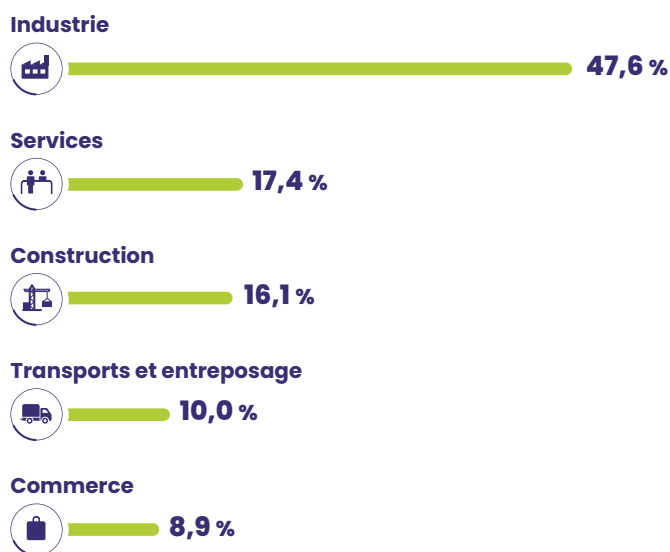
Répartition de l'emploi intérimaire (ETP) par département. (SOURCE : DARES)



Clé de lecture :

le département de l'Ille-et-Vilaine représente **37,7 %** du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Bretagne.

Grands secteurs utilisateurs en 2024 en ETP. (SOURCE : DARES)



Clé de lecture :

l'industrie représente **47,6 %** du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Bretagne.

Qui sont les intérimaires qui vivent en Bretagne ?

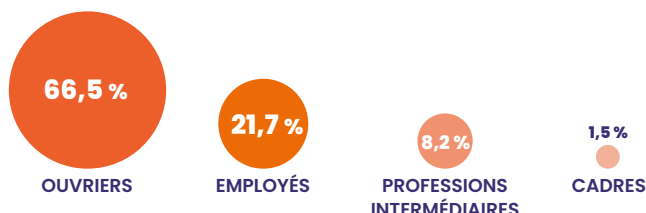


QU'EST-CE QU'UN SALARIÉ INTÉRIMAIRE ?

Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2024.

Catégories socio-professionnelles en 2024.

(SOURCE : S2H)



179 750

**SALARIÉS INTÉRIMAIRES
EN 2024**

6,3 %

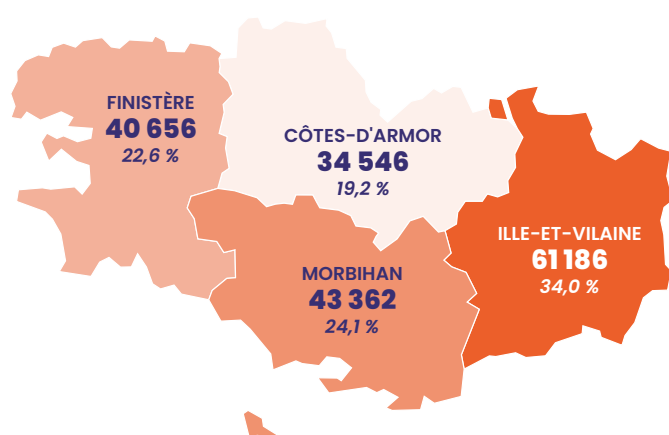
**DU NOMBRE TOTAL DE
SALARIÉS INTÉRIMAIRES**

Clé de lecture :

66,5 % des intérimaires vivant en Bretagne ont réalisé au moins une mission en tant qu'ouvriers. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de 100 %. 15 % des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

Répartition de l'emploi intérimaire (individu) par département.

(SOURCE : S2H)



Clé de lecture :

on recense **61 186 intérimaires** vivant dans le département de l'Ille-et-Vilaine et ayant eu une ou plusieurs missions.

Top 5 des secteurs utilisateurs en 2024.

(SOURCE : S2H)

Industrie manufacturière



40,9 %

Commerce



16,4 %

Construction



13,6 %

Transports et entreposage



12,2 %

Activités de services administratifs et de soutien



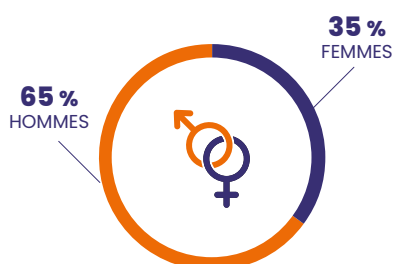
10,8 %

Clé de lecture :

40,9 % des intérimaires vivant en Bretagne ont eu au moins une mission dans le secteur de l'industrie manufacturière. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

Répartition des salariés intérimaires.

(SOURCE : S2H)
PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024



43 %

25 À 45 ANS

37 %

-25 ANS

17 %

46 À 60 ANS

3 %

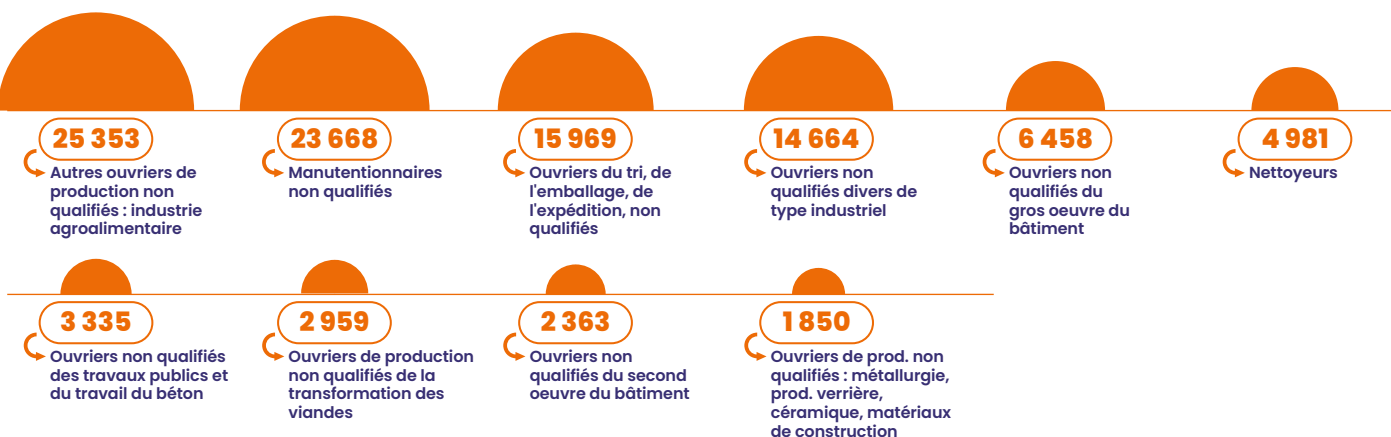
60 ANS ET +

Clé de lecture :

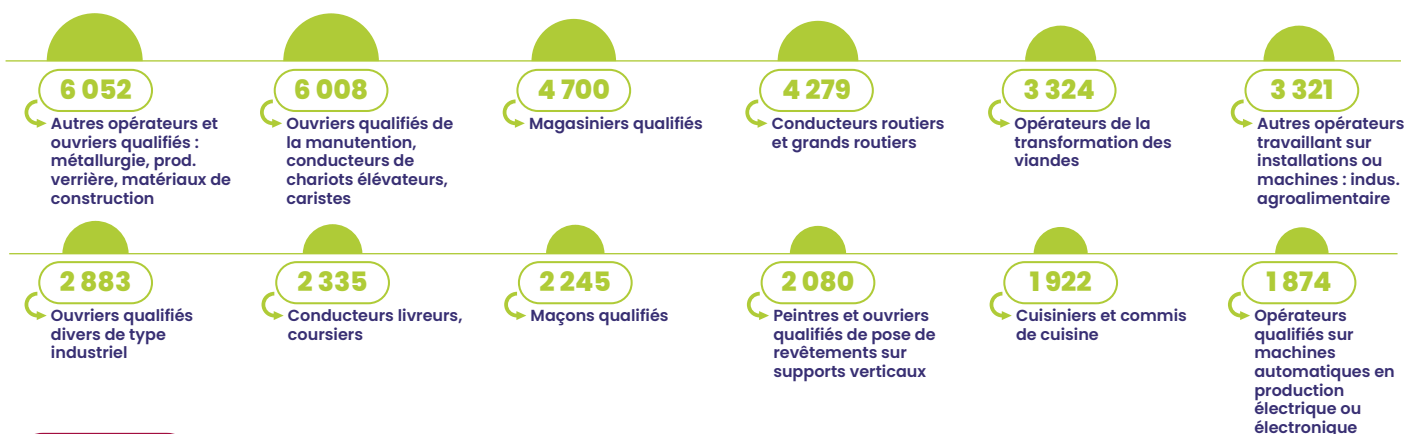
65 % des intérimaires vivant en Bretagne sont des hommes.
43 % des intérimaires vivant en Bretagne ont entre 25 et 45 ans.

Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)

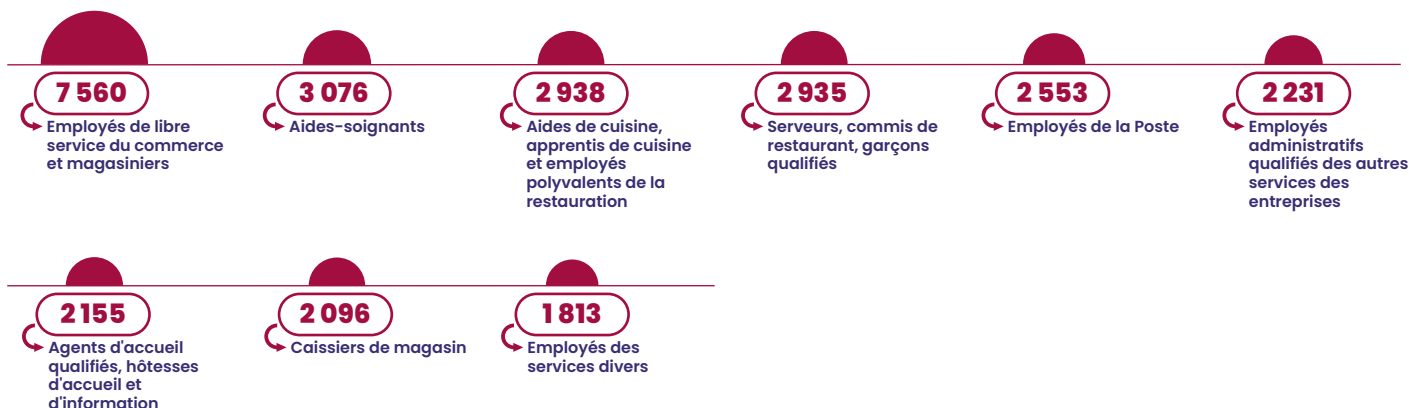
Ouvriers non qualifiés



Ouvriers qualifiés



Employés



Professions intermédiaires



Clé de lecture :

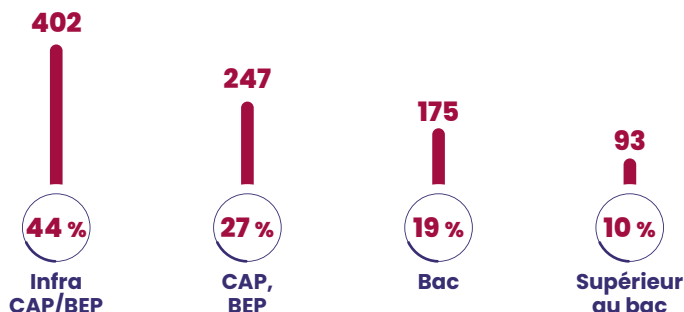
23 668 intérimaires vivant en Bretagne ont réalisé au moins une mission en tant que Manutentionnaires non qualifiés.

Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents.

Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : <https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/>

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Bretagne ?

Niveaux d'entrée en formation. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture : 44 % des apprenants ont un niveau infra CAP/BEP lors de l'entrée en formation.

(SOURCE : AKTO)

917

**APPRENANTS
EN 2024**

-34 %

PAR RAPPORT À 2023
(1 391 apprenants)

3 %

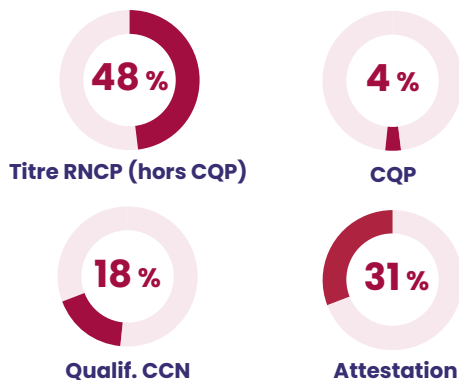
des apprenants
en situation de handicap



QUELS SONT LES PARCOURS DE FORMATION PRÉSENTÉS ICI ?

Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim. Sont présentés ici les CIPI, CDPI, CAR, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Pro A, et POEC (définition voir page suivante).

Type de validation en fin de formation. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture : 18 % des formations sont validées par des Qualifications CCN.

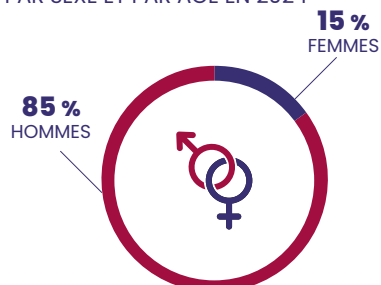
Durée moyenne des parcours.



Clé de lecture : en moyenne, la durée des actions de formation est de 304 heures.

Répartition des apprenants. (SOURCE : AKTO)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024



50 %

26 À 44 ANS

34 %

-26 ANS

16 %

45 ANS ET +

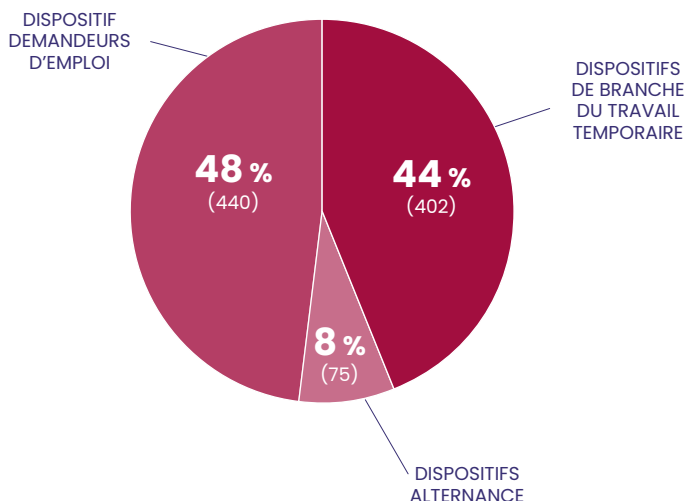
32 ANS
ÂGE MOYEN

Clé de lecture :

85 % des apprenants sur le territoire sont des hommes.
34 % des apprenants ont moins de 26 ans.

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Bretagne ?

Les principaux dispositifs en 2024. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture :

44 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire ont été réalisées au travers des dispositifs de branche CIPI / CDPI / CAR.

Intitulés des 5 premières formations NSF / Formacode. (SOURCE : AKTO)

TRANSPORTS, MANUTENTION, MAGASINAGE



TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES



AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE



BÂTIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE



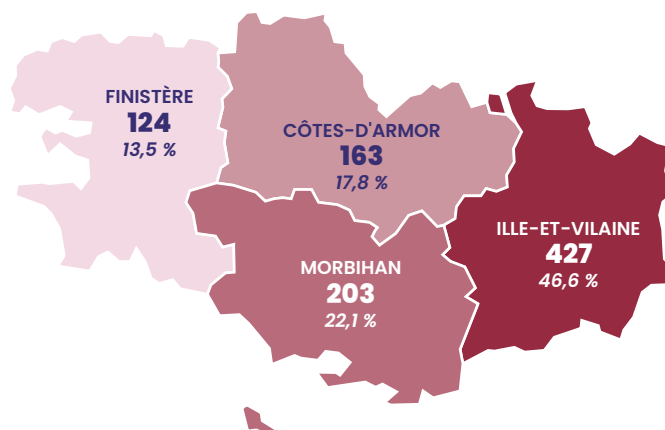
ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE



Clé de lecture :

le domaine des Transports, manutention et magasinage représente 49 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Répartition des parcours de formation par département. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture :

le département de l'Ille-et-Vilaine concentre 46,6 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Dispositifs de branche du travail temporaire.

Actions réalisées dans le cadre des :

- CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire),
- CDPI (Contrat de Développement Professionnel Intérimaire),
- et des CAR (Contrat d'Alternance Reconversion).

Dispositifs Alternance.

Actions réalisées dans le cadre de :

- contrat de professionnalisation,
- contrat d'apprentissage,
- ou de Pro-A.

Dispositif demandeur d'emploi.

Actions réalisées dans le cadre de POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

ENGAGÉ

POUR L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

A PROPOS DU FPETT :

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement. Il conçoit également et met en oeuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé, en 2024, 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.

A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire.

Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.



Fonds Professionnel pour l'Emploi
dans le Travail Temporaire

14 rue Riquet • 75 940 Paris Cedex 19
www.fpett.fr